

Vie de quartier

Devenir une ville-Archipel

Démocratie

Redonner le pouvoir au peuple

Solidarité

Fortifier l'entraide

Égalité

Construire la Nouvelle France

Écologie

Agir pour une écologie au service des habitant·es

Éducation

Représenter la ville pour les enfants et les familles

Un programme co-construit avec les habitant·es de Villeurbanne

LE PROGRAMME

Faire mieux pour Villeurbanne

Villeurbanne
avec insoumise

**Mathieu
GARABEDIAN**

votre candidat-maire



avec le soutien
de Jean-Luc Mélenchon



Le candidat

Édito

Chères villeurbannaises, chers villeurbannais,

Je m'appelle Mathieu Garabedian, j'ai 32 ans et je suis arrivé à Villeurbanne il y a quinze ans pour démarrer ma vie d'adulte et mes études sur le campus de la Doua. Au fil des années, j'ai découvert une commune populaire, métissée, vivante où se croisent des travailleuses et des travailleurs, des jeunes, des retraité·es, des étudiant·es, de familles venues d'horizons différents. Je travaille maintenant depuis 8 ans aux Gratte-Ciel dans une coopérative qui conçoit des bâtiments culturels et j'ai décidé de fonder ma famille ici.

Fruit d'une histoire riche de solidarités, de luttes, de migrations, notre ville a toujours su défendre l'action collective. Aujourd'hui, dans un contexte national de coupes budgétaires, de recul des services publics, d'inégalités croissantes, de dérèglement climatique, de montée du racisme et de crise démocratique, j'ai l'intime conviction qu'un choix politique s'impose : résister.

Quand se loger devient un combat, se déplacer coûte toujours plus cher, manger sainement reste un privilège, et que trop d'habitant·es ont le sentiment que tout se décide sans eux et elles, Villeurbanne doit porter fièrement un idéal de sécurité sociale et de rempart face aux idées de l'extrême-droite.

Pour y arriver, je souhaite m'inspirer de la pensée du poète antillais Édouard Glissant et de son idée d'Archipel : un ensemble de lieux et de cultures différentes mais reliées par des relations vivantes. Je vous propose que nous construisions ensemble une Ville-Archipel, une ville où chaque quartier et ses habitant·es ont leur place et sont traités à égalité, où la vie locale est renforcée, où les services publics sont accessibles partout. Être une Ville-Archipel, c'est garantir l'accès aux droits essentiels : logement, santé, éducation, culture, sport, alimentation. C'est lutter contre toutes les formes de discrimination. C'est soutenir des espaces de vie communs : écoles ouvertes, places publiques vivantes, centres sociaux, associations et maisons de quartier animées. C'est redonner le pouvoir au peuple par une démocratie locale réelle, avec des comités de quartier totalement ouverts et un référendum d'initiative citoyenne rendu enfin possible. Une ville où aucun des quartiers ne se retrouve isolé ou abandonné mais bien connectés les uns aux autres par des mobilités accessibles, de la solidarité organisée et des événements festifs.

Ce programme que vous tenez entre vos mains est le fruit d'un travail collectif mené avec les habitant·es de Villeurbanne lors de 6 ateliers qui se sont tenus à l'automne dans plusieurs quartiers de la ville. Il s'inscrit dans le mouvement du communalisme insoumis qui veut rompre avec la concentration des pouvoirs, la spéculation immobilière et la logique marchande. Il affirme une commune capable d'agir pour l'intérêt général et les communs, dans la transparence et la justice sociale.



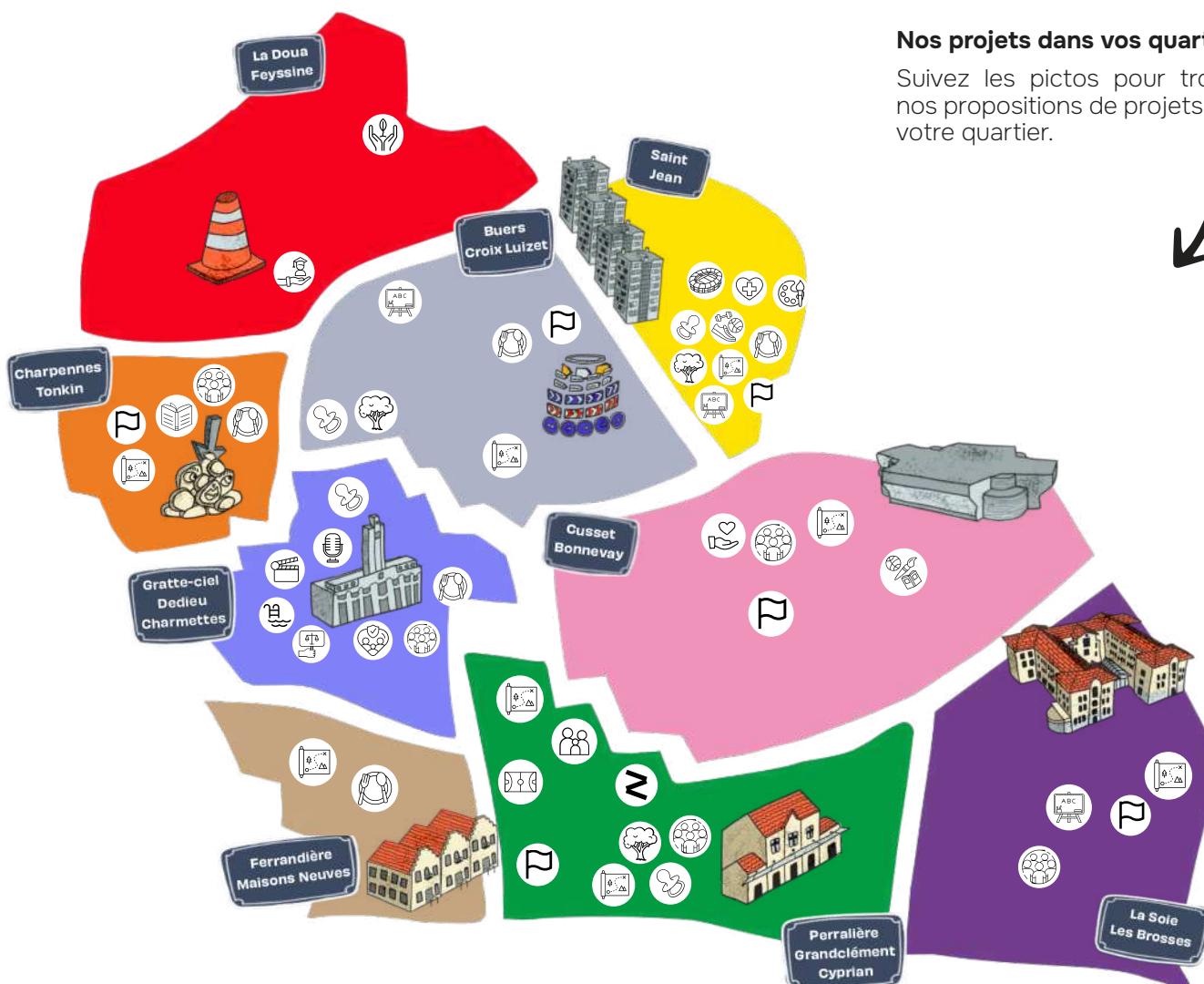
Il porte nos propositions pour la ville de Villeurbanne mais également pour la Métropole où les mêmes combats devront être menés. Il ne promet pas tout mais il s'engage sur l'essentiel : faire de Villeurbanne une commune qui protège, qui partage et qui ose. Une ville populaire où le peuple décide.

Cette ville vous appartient. Et son avenir se construira avec celles et ceux qui y vivent pour la dignité de toutes et tous.

A handwritten signature in black ink that reads "Mathieu Garabedian". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized "M" at the beginning. It is enclosed within a thin, irregular oval border.

Villeurbanne en 2035

des équipements publics pour chaque quartier



Légende : découvrez nos propositions de projets pour Villeurbanne

- Création d'un nouveau groupe scolaire
 - Création d'un terrain d'aventure
 - Ouverture d'une mairie de quartier
 - Création d'une crèche
 - Création d'un complexe sportif
 - Création d'un nouveau parc
 - Création d'un centre de santé
 - Création d'un centre culturel
 - Transformation du Stade Eyquem
 - Ouverture d'un restaurant municipal pour les scolaires et les habitants
 - Ouverture d'un nouveau cinéma 4 salles et d'un Espace jeunesse
 - Renforcement du Pôle des Droits avec l'ouverture d'une Maison de l'Egalité des Droits à côté de la Maison de Justice et du Droit et de l'Espace KID
 - Installation d'une maison des médias indépendants
 - Ouverture d'une nouvelle piscine
 - Réhabilitation et agrandissement du centre social de Cusset
 - Création d'une zone de loisirs, nature, sport, culture et solidarités sur l'ancien stade George Lyvet
 - Ouverture d'une Maison des solidarités étudiantes sur le campus de la Doua
 - Création d'une Maison de l'Écologie populaire, de la nature et du vivant au village Feyssine
- + tous les projets qui seront construits avec les comités de quartier.



Pierre Nadoux,
Les Brosses

Angélique Frindt,
Saint-Jean

Vie de quartiers

Devenir une Ville Archipel



Créer des mairies de quartier avec un·e maire-adjoint·e de référence, une équipe d'agent·es municipaux·ales dédiée sur les différentes politiques municipales (accès aux droits, vie associative, développement social, urbanisme, vie économique et commerciale, police de proximité, éducation, emploi, entretien des espaces publics et travaux), un lieu physique d'accueil et de bureaux et un budget dédié.



Mettre en place des comités de quartier sous la forme d'assemblée générale d'habitant·es réunissant toutes celles et ceux qui le souhaitent : habitant·es, associations, collectifs, professionnel·les du quartier. Chaque comité disposera d'un budget autonome, pour les dépenses courantes comme pour les projets des habitant·es. Ils seront ouverts à tout·es les habitant·es de plus de 16 ans.



Intégrer un principe d'aménagement urbain visant à rapprocher à moins de 15 minutes en transports en commun, à pied ou à vélo, l'habitat, les services publics de proximité, les lieux de travail, de loisirs et de culture.



Créer un bureau du temps pour proposer des politiques municipales qui libèrent du temps aux habitant·es (trajets domicile-travail, horaires des services publics, ...).



Nadège Chaize, Grandclément



Saïd Djili, Flachet



Yamina Kara-Slimane, Poudrette



Mikaël Dalmais, Tonkin

Angélique

Nous devons mettre en place le droit de vote des étrangers !

La ville a besoin d'un RIC communal et du référendum révocatoire !



Michele Biasetti,
Ferrandière



Nadège Chaize,
Grandclement

Démocratie

Redonner le pouvoir au peuple

| PARTAGER LE POUVOIR DES ÉLU·ES



5. Mettre en place un référendum d'initiative citoyenne (RIC) communal, dès lors qu'une pétition réunissant au moins 1 % des habitant·es est constituée et s'engager à convoquer des référendums locaux pour les grands projets structurants. Le conseil municipal s'engage à respecter les résultats sous réserve d'une participation minimale.

CAccorder le droit de vote aux mineur·es de plus de 16 ans et à toutes les personnes de nationalité étrangère résidant sur la commune lors de ces référendums.

Organiser l'élection de 10 conseiller·es municipaux·les de nationalité étrangère (hors Union européenne) associé·es au conseil municipal.

7. Faire signer aux élu·es une charte dans laquelle ils s'engagent individuellement à respecter une votation sur leur révocation dans le cas où 10 % du corps électoral signe une pétition vérifiée le demandant.

8. Instaurer de nouvelles pratiques lors des conseils municipaux : permettre aux habitant·es présent·es d'intervenir avec un temps de questions, proposer un système de commentaires en direct en parallèle de l'accès aux séances en vidéo et organiser les conseils municipaux dans tous les quartiers de la ville.

| FAVORISER L'INTERVENTION POPULAIRE PERMANENTE

9. Créer un service municipal d'enquête indépendante et un fonds d'interpellation pour appuyer et financer les luttes locales de citoyen·nes ou d'associations face à des décisions institutionnelles.

10. Créer un service dédié à l'éducation populaire politique et multiplier les modes de participation citoyenne à la vie municipale : ateliers de rédaction des délibérations municipales, enquêtes participatives, cahiers de doléances, ateliers populaires d'urbanisme, marches exploratoires...

11. Organiser chaque année un débat public sur le budget général de la commune afin d'expliquer sa construction, de vérifier les principes d'égalité entre quartiers et de genre et de discuter avec les habitant·es.

12. Signer la Charte Anticor : lutte contre la corruption, publication de l'agenda du maire, visibilité des indemnités et remboursements de frais, transparence sur les dépenses publiques et les décisions municipales.



Frindi, Saint-Jean



Michele Biasetti, Ferrandière

Hadija Gheider, Maisons-Neuves

Tammouz Al Douri, Maison-Neuves

Habiba Zaouali, Tonkin

Solidarité

Fortifier l'entraide

Ibrahima Sory Diallo,
Gratte-CielHadja Gheider,
Maisons-Neuves

ADOPTER UN PLAN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET D'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX DROITS

13.

mesure métropolitaine

Renforcer l'accueil social de proximité dans les Maisons de la Métropole afin de garantir un accompagnement digne et accessible aux personnes en difficulté sociale : **défendre l'augmentation du nombre de travailleur·ses sociaux** et l'extension des créneaux horaires d'accueil. **Garantir que les agent·es soient formé·es à la grande précarité** et la lutte contre les discriminations.

14.

Développer l'accès aux droits dans les quartiers notamment au sein des mairies de quartier par l'augmentation de permanences d'administrations publiques (CPAM, France Travail, CARSAT, CAF, etc...), le soutien financier à des écrivains publics, le recrutement d'interprètes, la traduction des documents institutionnels et la garantie d'accès aux guichets sans discrimination.

ÉTENDRE LE DOMAINE DU COMMUN ET AMÉLIORER LE STATUT DES AGENTS PUBLICS

15.

Promouvoir un usage raisonnable du numérique en garantissant le droit au non-numérique et l'accessibilité de tous les services publics. Développer, au sein de la mairie, **les logiciels libres, l'ouverture des données**, et une politique d'achat, de réemploi et de durabilité du matériel informatique.

16.

Installer des comités d'usager·ères des services publics municipaux, qui délibèrent sur leurs évolutions et les choix qui les concernent, en associant usager·ères, agent·es et élus·es. **Bâtir des projets de services** pour atteindre les objectifs du programme avec les agent·es de la commune. Les agents sont les mieux placés pour identifier les marges de progression vers la mise en œuvre d'une politique.

17.

Lutter contre la précarité des agent·es en mettant en place des plans de **titularisation**, d'éradication du temps partiel subi et des négociations salariales internes.

18.

Reconnaitre et protéger les communs urbains (bâtiments, friches, jardins, places, etc.) comme des lieux gérés collectivement par des assemblées d'habitant·es. Les doter d'un budget dédié et garantir ce droit d'usage citoyen pour des projets sociaux, écologiques et culturels.



Morgane Guillas, Gratte-Ciel



Olivier Chamarande, Maisons-Neuves



Valérie Dubillard, Flachet



Pierre Nadoux, Les Brosses

Josée

I GARANTIR LE DROIT À UN LOGEMENT DIGNE

 19

Créer un service communal ou métropolitain d'inspection du logement (sur le modèle de l'inspection du travail). Il sera chargé de combattre l'habitat insalubre, indigne et indécent, de lutter contre la vacance, de défendre les droits des locataires, de lutter contre les expulsions locatives, de suivre l'encadrement des loyers, de contrôler les meublés touristiques et de faire le lien avec les bailleurs sociaux pour les demandes de logement. Il aura également la charge de délivrer des **permis de louer** aux propriétaires bailleurs et de lutter contre le sans-abrisme et les marchands de sommeil.

 mesure métropolitaine

 20

Soutenir les syndicats de défense des locataires en leur donnant des moyens financiers et un accès aux locaux municipaux.

 21

Lutter pour l'inconditionnalité et la continuité de l'hébergement par la Métropole et l'État. **Augmenter le parc d'hébergements d'urgence municipal et métropolitain par la mise à disposition du patrimoine public, du parc privé et vacant et créer une halte de nuit.**

 mesure métropolitaine

 22

Soutenir l'auto-construction et l'auto-réhabilitation, en lien avec les associations locales et le réseau des Castors, pour sauvegarder le patrimoine urbain ouvrier et permettre aux habitant·es de rénover collectivement leurs logements à coût maîtrisé, dans un esprit de solidarité et d'entraide.

| DÉFENDRE ET DÉVELOPPER LE LOGEMENT PUBLIC ET SOCIAL ET LA PROPRIÉTÉ NON SPÉCULATIVE DU LOGEMENT

 23

Mettre sous contrôle le marché du logement en augmentant la part du logement public jusqu'à 50%, avec un objectif prioritaire de logements très sociaux répartis dans tous les quartiers et la construction de structures d'insertion pérennes (pensions de familles, maisons relais, etc.) dans une logique de « logement d'abord ».

 24

Défendre la poursuite de l'encadrement des loyers et l'accès à la propriété non spéculative via les offices fonciers solidaires et l'habitat coopératif.

| FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS, DÉVELOPPER LA PRÉVENTION

 25

Lutter pour l'accès aux soins à l'échelle des quartiers en implantant deux centres de santé pluridisciplinaires dans les quartiers les moins dotés, ainsi que des coopératives médicales à tiers payant intégral et proposer **une mutuelle municipale**.

 26

Développer dans chaque quartier les points d'accueil écoute jeunes et adultes et soutenir la création de réseaux d'entraide de quartier pour la santé mentale.

 27

Former massivement la population aux premiers secours, à tous les âges, et diffuser une culture du risque, de la vigilance bienveillante et de l'entraide. Constituer une **réserve communale de sécurité civile** dédiée à des missions de proximité en lien avec les associations déjà existantes.



Moudilou, Les Buers



Matthieu Bosc, Gratte-Ciel



Myriam Camusso, Flachet



Julien Durieux, Les Buers-Croix-Luizet



Alissa Jemai, Cusset

| CONSTRUIRE L'AUTONOMIE DE LA JEUNESSE



Augmenter le Revenu de Solidarité Jeunes de la Métropole au niveau du Revenu de Solidarité Active.

mesure métropolitaine



29. Développer des actions pour faciliter l'orientation et l'accès à l'emploi des jeunes : bourses aux stages, forums de l'emploi, création de coopératives jeunesse de services, lutte contre les discriminations à l'embauche et la formation, soutien financier à la Mission Locale de Villeurbanne, coordination avec les établissements scolaires et les entreprises locales.

30.

Créer des lieux dédiés pour les jeunes (16-25 ans), soutenir financièrement leurs projets citoyens et associatifs et ouvrir des équipements publics en soirée afin de leur offrir des espaces d'engagement, d'autonomie et d'initiatives.

31.

Créer une Maison de Solidarités Étudiantes sur le campus de La Doua, offrant un accès à l'alimentation, au matériel de première nécessité, à un accompagnement au logement, à des permanences de santé mentale, ainsi qu'à des services d'orientation, d'aide administrative et de soutien social pour garantir des conditions de vie dignes à tous les étudiant·es.

| PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉ·ES ET BIEN VIEILLIR



Repenser un service public de l'autonomie à l'échelle des quartiers en lien avec la Maison des Aîné·es et les mairies de quartier. **Développer un réseau de lieux de convivialité** et de résidences intergénérationnelles (avec notamment des étudiant·es).

| GARANTIR LE DROIT À L'EMPLOI



Étendre les principes de Territoire zéro chômeur longue durée pour créer une garantie locale d'emploi basée sur des filières écologiques et sociales en lien avec le service public de l'emploi, l'insertion par l'activité économique et le travail adapté et protégé, les entreprises à but d'emploi, les associations locales et les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire.

34.

Construire un service de défense des travailleurs précaires en lien avec des syndicats et des associations.

35.

mesure métropolitaine
Soutenir le développement des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) par des subventions ou des investissements publics. La Métropole encouragera la création de services mutualisés (bureaux, locaux ou services partagés) et mettra en place une foncière économique permettant aux entreprises de l'ESS d'acquérir et de louer des locaux professionnels à prix maîtrisés.



Catherine Hollard, République



Axel Frelin, Les Brosses



Lucile Tourvieille, Les Brosses



Tanguy Schubert, Ferrandière

Agathe

DÉFENDRE LE PETIT COMMERCE FACE AUX GÉANTS DE LA GRANDE DISTRIBUTION

30. Mettre en place un fonds de soutien aux commerces et un plan d'acquisition de locaux par la Société Villeurbannaise d'Urbanisme, discutés au sein de conseils de commerçants et développer la logistique de proximité mutualisée (circuits de livraison douce, stockage partagé, véhicules électriques à disposition).

I GARANTIR LE DROIT À L'EAU ET À L'ALIMENTATION



Construire localement une sécurité sociale de l'alimentation avec les acteurs locaux : la cuisine centrale de la ville, le service de portage de repas du CCAS, les épiceries sociales, solidaires et coopératives, les associations d'aide alimentaire, les cantines de quartier, les marchés, les AMAP, les associations de l'Archipel. Créer des restaurants municipaux de quartier et une plateforme logistique alimentaire à l'usage des associations pour les approvisionner en produits frais et de qualité.

mesure métropolitaine

31. Garantir le droit à l'eau en lien avec la régie de l'Eau publique du Grand Lyon : protection de la ressource, développement des fontaines de quartier et de douches publiques, raccordements temporaires pour les lieux de vie informels (campements, bidonvilles, squats), ouverture de la piscine des Gratte-Ciel au public, réouverture de la Rize, aménagements des bords du canal pour la baignade et mise en place d'un parlement du canal et de la Feyssine composé d'habitants, d'associations et de scientifiques.

I ASSURER LE DROIT À LA SÛRETÉ



Créer un service local de sûreté fondé d'abord sur la prévention et non principalement sur la répression, associant police municipale de proximité, travailleurs sociaux et psychologues, éducateurs spécialisés et médiateurs scolaires et de proximité. Ces professionnel·les seront aguerri·es aux réalités sociales et formé·es sur les mécanismes de prédélinquance pour mieux les désactiver.

40. Mettre en place des conseils de tranquillité de quartier en lien avec les comités de quartier, réunissant habitant·es, élue·es, police municipale et nationale et acteurs de quartiers pour recenser les difficultés, évaluer de manière transparente les actions menées, et communiquer de manière sereine sur les enjeux identifiés.

41. Instaurer un moratoire sur la vidéosurveillance et réaliser un audit financier pour évaluer l'efficacité réelle de ce dispositif coûteux.

I LUTTER CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET SES EFFETS



Frapper le trafic à la racine en demandant à l'Etat le renforcement d'une police nationale judiciaire dotée des moyens de cibler les têtes des réseaux de trafiquants.



Mettre en place un plan municipal complet de prévention des addictions et de réduction des risques, associant campagnes de sensibilisation, accompagnement sanitaire et social, ouverture d'un espace de consommation à moindre risque, renforcement des CSAPA/CAARUD sur le territoire et coordination avec associations et services de santé pour réduire les pratiques dangereuses et leurs impacts sur la tranquillité publique.



Sophie Fort, Cusset



Charles Soumeilhan, Bonnevay



Lucas Giacoletto, Grandclément



Gaëlle Fabriguet, Grandclément



Thomas Germain, Gratte-ciel

Égalité

Construire la Nouvelle France



Ameliah Louis, Cusset Tammouz Al Douri, Habiba Zaouali, Maisons-Neuves Tonkin

COMBATTRE LE RACISME, LE SEXISME ET LES LGBTIPHOBIES

III.

Ouvrir une **Maison de l'Égalité des Droits**, co-gérée avec les associations et les habitant·es, dotée d'un budget dédié. Elle sera équipée d'un accueil physique et téléphonique et soutiendra les associations de lutte contre les discriminations et contre toutes les haines religieuses, en particulier contre l'islamophobie et l'antisémitisme. Elle mènera des campagnes d'éducation et d'affichage, et soutiendra juridiquement les victimes.

III.

Mettre en place des politiques de lutte contre le sexe et le patriarcat avec notamment l'augmentation du nombre de places d'urgence pour femmes victimes de violences et le conditionnement du versement d'argent public à des actions pour atteindre l'égalité femmes-hommes.

CONSTRUIRE UNE COMMUNE ACCESSIBLE

IV.

Créer des postes de coordination de chantier sur l'espace public pour vérifier l'accessibilité pendant les travaux et aménager l'espace quand le chantier est en pause pour retrouver du stationnement ou des espaces accessibles facilement (piétons, vélos, voitures). Renforcer l'information aux riverains des travaux à venir et en cours par des affiches et des moments de rencontre.

IV.

Lancer un recensement complet de l'accessibilité des établissements recevant du public, des commerces et des espaces publics, et consacrer 1 million d'€/an pour rendre cette accessibilité réelle.

ÉMANCIPER PAR LA CULTURE

V.

Créer une **Maison des Médias rassemblant des rédactions** indépendantes et proposant une mission d'éducation à l'information et au journalisme. **Fonder au Rize un Institut Lefebvre du droit à la ville** associant chercheurs et citoyens. Proposer que ces lieux, avec la Maison de l'Égalité des Droits et la Maison de l'Ecologie populaire, forment la nouvelle **Université Populaire de Villeurbanne**.

V.

Construire une politique de démocratie culturelle : confronter financièrement les équipements culturels de Villeurbanne et leur proposer de s'associer à la création de projets culturels annuels construits avec les établissements scolaires et les habitant·es de la ville pour garantir la diversité et l'égalité d'accès à l'offre culturelle. **Créer des lieux pour les artistes-auteur·rices** combinant ateliers et espaces d'exposition et participer à la création d'une Maison des Pratiques Artistiques Amateurs à l'échelle métropolitaine.



Romane Brunet, Croix-Luizet



Ahmed Semlali, Tonkin



Nora Aïssa, Les Buers-Croix-Luizet



Samir Asselot, Ferrandière



Samra Benziadi, Gratte

59.

S'opposer à la privatisation annoncée de l'Astroballe et engager la constitution d'un réseau métropolitain d'équipements culturels publics (Transbordeur, Halle Tony Garnier, Marché Gare, ...) permettant de construire une programmation cohérente et populaire plutôt que de favoriser la concurrence entre les acteurs de la culture dans la Métropole.

mesure métropolitaine**61.**

Financer dans la programmation culturelle de la ville **un Festival d'humour, un Festival des nouvelles frontières de l'humanité** (hacking camp, découverte des secrets de la mer et des fleuves, ateliers d'astronomie) **et des fêtes populaires dans chacun des quartiers.**

I PROMOUVOIR LE SPORT POPULAIRE

59.

Faciliter l'accès à la pratique sportive par la négociation de tarifs sociaux avec les clubs et les associations sportives, le partage équitable des créneaux des équipements sportifs entre les différents clubs de la ville et le développement d'équipements sportifs de proximité.

59.

Créer un tournoi annuel « Olympiades des quartiers » impliquant les clubs et associations sportives de proximité, fondé sur une charte d'égalité (handicap, genre, discriminations) signée par chaque équipe, avec des épreuves dans les équipements de quartier et une grande finale dans les grands équipements sportifs de la ville.

61.

Déployer une offre municipale de coachs sportifs de plein air dans les parcs de la ville, proposant gratuitement des séances encadrées (renforcement, cardio, mobilité, sport-santé) adaptées à tous les âges et niveaux, en lien avec les clubs locaux, les associations sportives et les dispositifs de santé publique.

I ENCOURAGER LA VIE ASSOCIATIVE

59.

Construire un plan d'appui au tissu associatif en signant des conventions pluriannuelles pour les subventions, en créant un fonds dédié à l'achat, la rénovation et la mise à disposition de locaux d'activités et de stockage et en développant un parc mutualisé de matériels et véhicules accessibles aux associations et à la ville.

61.

Mettre en place des commissions mixtes d'attribution des subventions rassemblant élus·es de la majorité et de l'opposition, technicien·nes, chercheur·euses et citoyen·nes.

59.

Déployer dans chaque grand parc des terrains d'aventure (aires de jeu autogérées en plein air où les enfants construisent, expérimentent et jouent librement) et des **guinguettes familiales** portés par les structures d'éducation populaire de quartier, avec un·e animateur·rice référent·e et l'implication de bénévoles citoyens pour enrichir les activités et la vie du quartier.

I UNE COMMUNE REFUGE POUR LES EXILÉ·ES

59.

Ériger la ville comme une municipalité « sanctuaire » pour les exilé·es en refusant toute coopération dans les procédures d'expulsion et d'aide au retour de l'Etat et en soutenant activement les dispositifs d'hébergement citoyen et solidaire.

59.

Poursuivre le déploiement de la carte de citoyenneté locale en l'articulant avec les cartes des services publics (musées, transports, bibliothèques, piscines, CCAS).



Hilel Saheb,
Ferrandière-Maisons-Neuve



Luna Tayebi, Cusset



Amelia Louis, Cusset



Pierre Desbrosse, Charpennes-Tonkin



Fannie Malaterre, Charpennes

60.

Soutenir les démarches de régularisation des travailleur·seus sans-papiers en finançant des soutiens individuels et actions collectives.

| UNE COMMUNE ENGAGÉE POUR LA PAIX

61.

Voter une délibération pour exprimer notre **solidarité avec le peuple palestinien** et rompre officiellement le jumelage avec la ville israélienne de Bat Yam tant que le gouvernement israélien ne respecte pas le droit international ; **initier un jumelage avec une ville gazaouie ou palestinienne.**

62.

Lancer un **réseau mondial de communes antifascistes** face à la montée de l'extrême droite.

63.

64.

Créer un **Festival de la paix et du peuple humain** accueillant des délégations internationales, en lien avec la francophonie, les réseaux des pays méditerranéens et les associations locales d'amitié entre les peuples, pour célébrer les cultures du monde.

65.

Construire des **politiques mémorielles pour la paix et l'émancipation**, notamment sur les crimes coloniaux, les luttes décoloniales, les victimes de violences policières et carcérales et les morts au travail. Refuser de glorifier la guerre et de nier le racisme institutionnel lors des commémorations officielles.



Mohamed Chamcham, Gratte-Ciel



Hind Boukherouba, Les Buers



Simon Duhamel, Charpennes



Anne-Marie Magnin, Grandclément

Ibrahima Sory Dia
Gratte-Ciel

Écologie

Agir pour une écologie au service des habitant·es



Morgane Guillas,
Gratte-Ciel

Saïd Djili,
Flachet

| INSTAURER LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE COMMUNALE

65.

Organiser en début de mandat un débat citoyen d'orientation écologique pour mettre en oeuvre la règle verte, c'est-à-dire ne pas prélever à la nature plus que ce qu'elle peut reconstituer et co-construire un plan de bifurcation écologique avec les habitant·es, les associations et les entreprises locales.

66.

Créer à la Feyssine une maison de l'Écologie populaire, de la nature et du vivant pour accueillir et former les associations, les habitant·es, les agent·es municipaux·les, les professionnel·les.

| ENGAGER LA BIFURCATION ÉNERGÉTIQUE : SOBRIÉTÉ ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

67.

Accélérer le développement des énergies renouvelables en soutenant les coopératives d'énergie citoyennes.

68.

Créer un service public municipal de justice énergétique pour mettre fin aux passoires et bouilloires thermiques : vérification par la ville des DPE pour lutter contre les fraudes, accompagnement à l'équipement anti-surchauffe (volets et brasseurs d'air), rénovation des bâtiments publics, recensement, diagnostic, conseil, aides au financement et accès aux droits.

| DÉVELOPPER LES SERVICES PUBLICS DE TRANSPORTS ACCESSIBLES À TOU·TES



69. Accompagner le développement de mobilités durables et accessibles : gratuité des transports en commun, développement du réseau de voies cyclables et un maillage fin avec la mise en place de minibus connectant aux lignes fortes de métro, tram et bus et facilitant les déplacements des seniors et des personnes à mobilité réduite.

mesure métropolitaine

70.

Dans l'attente d'un déploiement satisfaisant de ces alternatives à la voiture, dire non à la Zone à Faible Emission (ZFE) et rendre le stationnement résidentiel et professionnel gratuit, baisser le tarif visiteur, étendre les dérogations à la journée pour les salariés des commerces et entreprises locales et remunicipaliser le contrôle du stationnement.



ANTICIPER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN MATIÈRE DE RISQUES ÉCOLOGIQUES

11. Actualiser le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en intégrant les effets attendus du dérèglement climatique. Cela inclut un diagnostic d'exposition et de vulnérabilité climatique des réseaux critiques, des infrastructures, des populations, de l'alimentation, des espaces naturels, en impliquant fortement les Groupes régionaux d'évaluation climatique (GREC).

12. Etoffer le plan canicule : Prévoir des lieux d'accueil adaptés et climatisés par quartier, notamment pour les personnes vulnérables pour éviter le recours aux climatisations privées. Développer les **îlots de fraîcheur végétalisés** pour lutter contre la chaleur nocturne et favoriser la présence de l'eau en ville. Proposer la **gratuité des piscines** pendant les périodes de canicule sur des horaires élargis.

LUTTER CONTRE L'ÉTALEMENT URBAIN ET POUR LE RETOUR DE LA NATURE EN VILLE

13. Renforcer une **régie des espaces publics** pour piloter au sein de la ville l'aménagement des parcs, des rues et des places. Elle travaillera sur les enjeux de végétalisation, de lutte contre la bétonisation, d'installation de mobiliers urbains et d'éclairage et de multiplicité des usages (marchés, évènements) dans une démarche d'inclusion et en lien avec les associations de fabrique citoyenne de la ville.

14. Mettre en place une charte de la **construction durable contraignante** pour les promoteurs, incluant l'infiltration à la parcelle des eaux de pluie, l'utilisation de matériaux naturels (bio-sourcés et géo-sourcés) et l'objectif de Zéro Artificialisation Nette.

UNE COMMUNE ENGAGÉE POUR LA CONDITION ANIMALE

15. Créer une **délégation relative à la condition animale** et défendre la vie en harmonie avec les animaux : solutions non cruelles quand elles existent pour les animaux liminaires (ultrasons, stérilisations, pigeonniers contraceptifs...), lutte contre l'abandon des animaux domestiques.

ENGAGER LA DÉPOLLUTION DU MONDE

16. Réduire la pollution de l'eau, de l'air et des sols en faisant appliquer le principe du pollueur/payeur par la Métropole de Lyon et réaliser des campagnes d'informations sur la pollution auprès des habitant·es. Obtenir de la métropole la création d'un outil industriel de destruction des PFAS (polluants éternels) dans les boues d'épuration et dans le système de filtration de l'eau du robinet.

 mesure métropolitaine

VERS UNE COMMUNE ZÉRO DÉCHET

17. Porter une politique ambitieuse de réduction des déchets : créer un **réseau de location de matériel mutualisable** (outils de bricolage, électroménager, ...), développer une filière de consignes sur la ville, créer un réseau de réemploi et de réparation à l'échelle de la ville en lien avec des repairs café, des recycleries et ressourceries locales, transformer le compostage industriel actuel par du **lombricompostage de quartier**, et accompagner le développement des low-techs (technologies réparables et écologiques) avec les citoyen·nes et les établissements universitaires.

18. Obtenir de la Métropole le **renforcement des équipes de cantonniers** (dédiés à l'entretien et au nettoyage des voiries) et une affectation à chaque quartier de la ville.

 mesure métropolitaine



Julie Doléans, Gratte-Ciel



Rostom Bengherbi Amauer, Bonnevay



Marie Askratni, Cyprian



Gabriel Amard, Tonkin



Sarah Choquet, Gratte-Ciel



Mikaël Dalmais, TonKin
Yamina Kara-Slimane, Poudrette

L'espace public doit être accueillant pour les enfants et leurs familles !
L'école républicaine doit être le lieu de l'égalité et l'émancipation !

Enfance, éducation

Repenser la ville pour les enfants et les familles

| PRENDRE SOIN DE L'ENFANCE

79.

Faire respecter la Convention internationale des droits de l'enfant de l'ONU et développer la **place des enfants dans la prise de décision** des projets éducatifs locaux, plan parentalité, etc...

80.

Renforcer le service public local de la petite enfance en développant des modes d'accueil diversifiés, non lucratifs et à taille humaine (crèches, plein air, multi-accueils, lieux d'accueil enfant-parent, relais d'assistantes maternelles) pour garantir une place à chaque famille, en coordination avec la CAF, la Métropole, la PMI et la Région pour la formation des professionnel·les.

| DES ÉCOLES OÙ IL FAIT BON APPRENDRE

81.

Augmenter le budget de rénovation des écoles et créer une **commission extra-municipale** associant enseignant·es, ATSEM, parents et habitant·es pour co-décider des constructions, rénovations et usages scolaires, avec permanences architecturales et chantiers participatifs. Réinstaurer partout des **cafés parents mensuels**, transformer les cours en "cours oasis" (végétalisation et enlèvement du bitume) et **remettre l'école au centre du quartier en l'ouvrant hors temps scolaire aux enfants**, familles et associations.



82.

Instaurer la gratuité de la cantine scolaire et des fournitures scolaires et organiser la conversion de tous les repas en bio et produits locaux, avec introduction d'options végétariennes quotidiennes et d'un petit déjeuner.

83.

Créer un service public d'**éducation communale et de loisirs** fondé sur l'éducation populaire, la protection des mineurs et l'égalité d'accès pour tous les enfants aux loisirs : classes transplantées, correspondances internationales, école dehors, éducation artistique et culturelle de proximité, liens intergénérationnels.

84.

Lutter contre la précarisation des métiers de l'**animation** par une professionnalisation durable des équipes, formées à l'accompagnement du handicap, au soutien scolaire, à l'hygiène et à la santé des enfants.

85.

Défendre l'**école publique** : garantir la présence du personnel municipal à hauteur des besoins (ATSEM), développer l'aide aux devoirs, lutter contre le harcèlement, les discriminations et la déscolarisation, renforcer la santé et la médiation scolaires, mettre en place un plan local de soutien aux AESH (fonds municipal de complément de revenu, formation mutualisée, achat de matériel adapté) pour assurer un accueil digne des élèves en situation de handicap, s'opposer aux fermetures de classes et supprimer toutes les aides extra-légales à l'enseignement privé.



UNE MÉTROPOLE POUR FAIRE MIEUX À VILLEURBANNE

La Métropole de Lyon, au service des Villeurbannais·es !

Gabriel Amard,
co-chef de file
Député du Rhône
à Villeurbanne

Nos priorités pour Villeurbanne :

Josée Moudilou,
co-chef de file
Enseignante à Villeurbanne

- 1.** Zéro enfant et famille à la rue : augmentation du nombre d'hébergements d'urgence et de logements très sociaux.
- 3.** Un plan massif de rénovation thermique des bâtiments.
- 5.** Un outil de destruction des PFAS (Polluants éternels) captés dans l'eau et les déchets.
- 2.** Des transports en commun développés et gratuits.
- 4.** La gratuité des cantines pour les collèges.

LES 15 ET 22 MARS VOTEZ FRANCE INSOUMISE POUR LA VILLE ET LA MÉTROPOLE



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Contactez-nous

mathieu@villeurbanneinsoumise.fr

Retrouvez toutes les infos

villeurbanneinsoumise.fr

